

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
Canton de St JEAN-DE-BOURNAY

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2014-33

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Pouvoir : 2
Votants : 14

L'an deux quatorze,
Le 24 avril à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire.

Date de la convocation 15 avril 2014

Objet : APPROBATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2014

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Bruno BESANÇON, Florence MANDON, Erwan BRACCHI, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET,

POUVOIRS : Arnaud DUCELIER FAUVY, Fabien ORCEL

EXCUSEE : Pascale CHOTEL

Mme SABATIER a été élue secrétaire de séance.

M. Michel PERRET, adjoint aux finances, propose au conseil municipal, après un exposé détaillé, d'approuver le budget primitif 2014 pour l'assainissement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte le budget assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation 320 890.89 €
- Section d'investissement 397 633.90 €

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité

Affiché et Certifié exécutoire

Fait à TRAMOLÉ